



# MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 10 octobre 2025

### **« Louvre – Nouvelle Renaissance » : cinq groupements retenus pour le concours international d'architecture.**

Annoncé au musée du Louvre par le Président de la République le 28 janvier 2025 en présence de Rachida DATI, ministre de la Culture, « Louvre – Nouvelle Renaissance » est un projet d'ensemble à la fois scientifique, culturel, architectural, patrimonial, environnemental, technique et numérique.

Lancé le 28 juin 2025, le concours international d'architecture du projet « *Louvre –Nouvelle Renaissance* » a fait l'objet de plus d'une centaine de candidatures dont deux tiers émis par des groupements internationaux.

La qualité, la notoriété et la pluridisciplinarité des candidatures témoignent tout à la fois du grand intérêt suscité par le projet « Louvre – Nouvelle Renaissance », de l'envergure inédite du programme et de la complexité des défis à relever.

Au terme de cet appel à candidature et après examen des dossiers par une commission technique, un jury international s'est réuni le mardi 7 octobre 2025. A l'issue de leur analyse et de leur délibération, les 21 membres du jury ont retenu cinq groupements à compétences architecturale, scénographique, urbanistique et paysagère.

Pour participer à cette seconde phase du concours, et suivant les propositions du jury, dont Marc Guillaume, Préfet de la région Ile-De-France, Préfet de Paris assure la présidence, et Laurence des Cars, Présidente-directrice de l'établissement Public du Musée du Louvre assure la vice-présidence, le Louvre retient (par ordre alphabétique) :

- l'agence Amanda Levette Architectes (AL\_A), accompagnée par l'agence NC Nathalie Crinière pour la scénographie et Carole Benaiteau pour la muséographie. Le volet paysage est porté par VDLA et le volet urbanisme par Atelier SOIL ;
- l'agence Architecture Studio, associée à l'agence Diller Scofidio + Renfro. La scénographie est portée par Diller Scofidio + Renfro et l'Atelier Brückner, la muséographie par LAMAYA, le volet paysage par Diller Scofidio + Renfro et l'agence TER et le volet urbanisme par Architecture Studio ;
- l'agence Dubuisson Architecture, associée à l'agence SANAA, qui portent ensemble les volets scénographie, muséographie et urbanisme. Les deux agences sont accompagnées par Dan Pearson Studio pour le volet paysage ;
- l'agence Sou Fujimoto ateliers Paris, associée à l'agence Sou Fujimoto architects. La scénographie et la muséographie sont portées par l'agence Ducks Scéno et le volet paysage et urbanisme par l'agence Vogt paysage ;
- l'agence STUDIOS architecture, associée à l'agence Selldorf architects qui assure également la scénographie et la muséographie. Scénarchie porte également le volet scénographie. L'agence BASE est en charge du volet paysage et urbanisme.

## Contexte

La mise en œuvre du projet « Louvre – Nouvelle Renaissance » garantira un meilleur accueil du public, une meilleure expérience de visite, des conditions de travail améliorées pour les agents du musée, au service d'une nouvelle narration des collections, si riches et si diverses, du musée du Louvre.

Articulé autour de deux volets, « Louvre – Nouvelle Renaissance » concerne à la fois (i) la création de nouveaux accès et espaces au cœur du Louvre ainsi que l'aménagement d'une partie de ses abords (volet appelé « *Louvre – Grande Colonnade* ») et (ii) un plan de rénovation de ses infrastructures et équipements (schéma directeur pluriannuel, volet appelé « *Louvre Demain* »).

## Enjeux du projet « LOUVRE – GRANDE COLONNADE »

Comme annoncé par le Président de la République, le volet « *Louvre – Grande Colonnade* » doit relever quatre défis stratégiques :

- **Offrir au public, en complément de l'espace Pyramide, des nouveaux accès au musée du Louvre par la partie orientale du palais (Grande Colonnade).** Il s'agit de mettre fin à la congestion de l'espace Pyramide et de rétablir ainsi les conditions d'utilisation pour lesquelles il a été conçu. Ces nouveaux espaces d'accueil faciliteront les entrées et sorties du public au Louvre. Ils proposeront tous les services et le confort attendus du musée le plus visité au monde, à la rencontre de nouvelles générations de visiteurs.
- **Concevoir et réaliser de nouveaux espaces sous la Cour Carrée et les jardins périphériques** afin d'y accueillir notamment un **nouvel espace muséographique dédié à la Joconde**. Cette création permettra de faire « respirer » tout le musée et particulièrement l'aile Denon, actuellement la plus visitée - en redistribuant les flux de visiteurs- et d'améliorer les conditions de visite dans l'ensemble du musée. Ce « Parcours Joconde » proposera une rencontre avec cet immense chef-d'œuvre devenu iconique, à la hauteur de l'attente des visiteurs. Il aura aussi pour objectif d'en offrir des clés de compréhension et de contextualisation. **Un nouveau grand espace d'exposition temporaire sera également** créé pour permettre au Louvre de mener une programmation culturelle plus ambitieuse.
- **Mettre en valeur la Grande Colonnade, chef-d'œuvre de l'architecture classique française du XVII<sup>e</sup> siècle**, créée sous le règne de Louis XIV pour devenir l'entrée monumentale du Louvre. Le projet du « Grand Louvre », dans les années 1980-1990, n'a pas intégré l'ancien palais dans sa totalité. Les aménagements conçus par I. M. Pei autour de la Pyramide se sont concentrés sur la Cour Napoléon et l'aile Richelieu sans intégrer la Cour Carrée, la façade orientale du Palais et les espaces du quadrilatère Sully.
- **Reconnecter le Louvre à son environnement et à la ville qui l'entoure.** L'ensemble du projet inclura mieux le musée dans la géographie et la dynamique culturelle dense des alentours. En accord avec la Ville de Paris, le périmètre porte sur le réaménagement urbain s'étend des fossés de la Grande Colonnade jusqu'au droit du front bâti donnant sur la place du Louvre.

La création des nouveaux accès et des nouveaux espaces s'accompagne de travaux importants sur le monument lui-même, confiés à l'architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent, François Chatillon.